



Responsable :
Sara HAUTECOEUR
Téléphone : 03 88 68 20 20
Courriel : directeur-ecolemusique@hoerd.fr

Date d'inscription : ___ / ___ / ___

BULLETIN D'INSCRIPTION 2020 - 2021 COORDONNEES

Elève

Représentant légal

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Date de naissance :

Téléphone : - *domicile* :

- *mobile* :

- *travail* :

E-mail :

Adresse de facturation : (merci de nous indiquer tout changement d'adresse)

Code postal :

Ville :

RENSEIGNEMENTS

Je souhaite inscrire mon fils, ma fille ou moi-même (rayer les mentions inutiles) à l'Ecole Municipale de Musique de HOERDT pour l'année scolaire 2020-2021

Éveil (pour les enfants nés en 2015) ou initiation (pour les enfants nés en 2014)

Instrument(s) pratiqué(s) ou chant :

30 mins

45 mins

1h (ou 2x30 mins)

Niveau de solfège 2020-2021 :

Pratique collective choisie (ex : orchestre des jeunes ...) :

Formation musicale seule

Pratique collective seule (pour les élèves ne suivant pas de cours d'instrument à l'école de musique)

autorise la prise de photos où mon enfant, ou moi-même, puissions apparaître, leur affichage, leur utilisation pour des documents présentant la structure (journal, site Internet, publications, reportages).

n'autorise pas la prise de photos où mon enfant, ou moi-même

souhaite recevoir les informations de la commune dans les domaines suivants : culture (programme culturel, bibliothèque, école de musique, université populaire de Hoerd), informations travaux, alerte canicule, alerte hivernale (rayer les mentions inutiles)

ne souhaite pas recevoir les informations de la commune

Fait à le

Signature :



Vous trouverez, ci-dessous, le tableau des tarifs de l'école de musique pour l'année 2020-2021, adopté lors du Conseil municipal du 30 juin 2020.

L'inscription vaut pour l'année entière.

Ainsi tous les trimestres seront dus, sauf déménagement ou cas de force majeure dûment justifié.

Activités	Tarifs trimestriels 2020-2021		
	Habitant Hoerdt Revenus Non Imposables	Habitant Hoerdt Revenus Imposable	Hors Hoerdt
1h formation musicale/initiation/pratique collective seule/chorale	35 €	63 €	92 €
1h formation musicale + 30 minutes instrument/chant +pratique collective	74 €	132 €	173 €
1h formation musicale + 45 minutes instrument/chant +pratique collective	101 €	181 €	235 €
1h formation musicale + 60 minutes (ou 2x30 mins) instrument/chant +pratique collective	132 €	230 €	299 €
30 minutes instrument/chant cours double	58 €	97 €	126 €

Les tarifs appliqués sont trimestriels. Chaque trimestre comporte 10 séances.

Un supplément de 60€ pour les adultes est demandé.

Une réduction pour les élèves intégrant l'Harmonie de Hoerdt-Reichstett est prévue à hauteur de 10 € pour les élèves Hoerdtois non-imposables et de 20 € pour les autres élèves.

Une réduction de 20% est prévue à partir du 2^{ème} membre d'une même famille inscrit, applicable uniquement sur le tarif « enfant ».

IMPORTANT : si vous êtes non-imposable ou étudiant, merci d'adresser une copie de votre justificatif de non-imposition ou votre justificatif de scolarité au moment de l'inscription ou au plus tard avant le 1^{er} cours, à la mairie de Hoerdt.

Tout justificatif adressé au-delà de cette date ne sera pas pris en compte et le tarif plein sera automatiquement appliqué pour l'année.